



Bulletin d'adhésion APCC 6570

Créée en janvier 2005 (statuts déposés en préfecture du Vaucluse), l'association APCC 6570 est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

L'association regroupe environ 80 membres d'horizons divers, cheminots ou non. Ils sont tous animés par la passion du chemin de fer en général, des CC 6500 en particulier, mais aussi du patrimoine ferroviaire dans son ensemble.

L'APCC 6570 a pour objet :

- d'assurer la préservation de la locomotive historique CC 6570 et d'autres matériels roulants historiques qui bien qu'appartenant à la SNCF lui sont confiés au titre d'une convention lui laissant toutes les responsabilités et toutes les charges jusqu'au gros entretien étant entendu qu'à défaut la SNCF n'aurait pas conservé ces matériels aujourd'hui radiés de ses effectifs ;
- à ce titre, de préserver des locomotives et voitures caractéristiques ayant assuré les grands trains emblématiques de la région ;
- en s'appuyant sur les matériels préservés de conserver et diffuser la mémoire de ces grands trains emblématiques au titre d'un patrimoine régional immatériel. Et notamment, sans que ce soit exclusif, du train Rapide Le Mistral et du Train Bleu aujourd'hui disparus, trains dont la légende est partie intégrante de l'histoire de la Côte d'Azur ;
- à ce titre d'assurer la présentation en livrée historique des matériels, de les entretenir, de les maintenir en état de marche pour une mémoire vivante des trains classiques - notamment Mistral et Train Bleu - qu'ils ont assurés ;
- d'assurer des prestations d'information, de vulgarisation, des interventions pédagogiques autour de l'histoire de la traction (vapeur, diesel, électrique) et des grands trains de la région ;
- de participer aux journées du patrimoine et à diverses manifestations culturelles et populaires autour du train ;
- d'assurer des circulations de trains spéciaux historiques en nombre limité.

Pour découvrir nos réalisations sur notre site internet : www.cc6570.fr

Pour nous contacter par mail pour de plus amples informations : apcc6570@orange.fr

Si vous souhaitez adhérer à l'APCC 6570, nous vous remercions de retourner le coupon réponse ci-dessous à l'adresse suivante : **M. BADOSA - 37 Bd Jean Rey - 30133 Les Angles** et d'effectuer le règlement de votre adhésion soit :

- **Par virement** sur le compte ci-dessous (**A PRIVILEGIER**).
IBAN : FR76 1027 8065 1100 0201 7420 144
BIC : CMCIFR2A
Titulaire du compte : ASS POUR LA PRESERVATION DE LA CC6570
222 CHEMIN GRESCOUX SERRES - 84200 CARPENTRAS
- Par chèque à l'ordre de « **APCC 6570** » à expédier avec le coupon-réponse

Mme / M. : _____

Souhaite adhérer à l'association « APCC6570 » (Cotisation de 50 € membre actif)

Souhaite être membre bienfaiteur de l'APCC6570. (Cotisation libre avec un minimum de 30 €)

Date de naissance : _____ Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____ Numéro de téléphone : _____